

VALTECH
Société anonyme au capital de 1 301 086,072104 euros
Siège Social : Immeuble Lavoisier - 4 place des Vosges -
Quartier Gambetta - LA DEFENSE V - 92400 COURBEVOIE
389 665 167 RCS NANTERRE

**RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION
DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ET SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE**

En application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code du commerce, le Président de votre Conseil d'administration vous rend compte, dans le présent rapport, (i) des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil (ii) ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par votre Société.

Ce rapport présente les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration de Valtech SA au cours de l'exercice 2006.

Ce rapport présente également les procédures de contrôle interne au sein du groupe Valtech.

1. PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Valtech adhère aux principes de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées énoncés dans les rapports Viénot de juillet 1995 et de juillet 1999 et le rapport Bouton de septembre 2002, et en particulier sur les points suivants :

- la responsabilité et l'intégrité des dirigeants et des administrateurs,
- l'indépendance du Conseil d'administration,
- la transparence et la divulgation des informations,
- le respect des droits des actionnaires.

Dans le cadre légal spécifique qui est le sien et qui est rappelé dans son Document de Référence (disponible sur le site www.valtech.com), Valtech s'attache progressivement à mettre en œuvre les recommandations de ces rapports.

Préparation et organisation des travaux du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration débat et décide de l'ensemble des décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques, sociales et financières de la société et veille à leur mise en œuvre par la Direction générale.

La politique du groupe Valtech en matière de gouvernance d'entreprise prévoit que le Président du Conseil d'administration doit obtenir l'autorisation du Conseil pour engager toutes opérations engageant de manière significative la société à savoir :

- Opération de croissance externe,
- Cession de société,
- Recrutement de directeurs généraux pour les filiales du groupe.

Au 31 décembre 2006, le Conseil d'administration comprenait deux administrateurs non opérationnels.

Les trois autres membres du Conseil d'administration sont Jean-Yves Hardy et Olivier Cavrel (les dirigeants fondateurs du groupe) et Jean-Claude Turri (fondateur de la société Valtech Axelboss). Le détail de la composition du Conseil d'administration figure dans le *Rapport de gestion*.

Au cours de l'exercice 2006, le Conseil d'administration s'est réuni six fois.

- cinq administrateurs sur cinq ont participé à quatre séances du Conseil d'administration,
- quatre administrateurs sur cinq ont participé à une séance du Conseil
- et trois administrateurs sur cinq ont participé à une séance du Conseil.

La durée moyenne d'un Conseil d'administration est de quatre heures.

Chaque séance du Conseil est généralement précédée par la réunion d'un ou plusieurs Comités du Conseil en vue de préparer ses délibérations.

Le Conseil d'administration peut être évalué à travers les critères suivants :

- taux de présence aux différents conseils et comités ayant eu lieu pendant l'exercice,
- implication des membres du conseil d'administration dans la compréhension de la marche des affaires de la société,
- définition et contrôle du plan stratégique de la société,
- contrôle des principes comptables et financiers dans Valtech SA et ses filiales,
- élaboration et application d'une politique salariale juste et mesurée concernant les principaux dirigeants de la société.

Missions et fonctionnement des Comités du Conseil d'administration

Le Comité stratégique

Le Comité stratégique est composé de l'ensemble des membres du Conseil d'administration et peut à l'initiative du président inviter un ou plusieurs experts externes à y participer en fonction de l'ordre du jour.

Le Comité stratégique se réunit sur convocation du Président aussi souvent que l'intérêt du groupe le demande pour débattre de sujets prospectifs avant de les soumettre aux délibérations du Conseil d'administration. Il s'est réuni à l'occasion de chaque réunion où siégeait l'intégralité du Conseil en 2006.

Comité d'audit

Le Comité d'audit est composé de Messieurs Douglas Land et Jens Heimburger.

Le Comité d'audit s'est réuni 5 fois en 2006. Il a auditionné les principaux responsables de la fonction Finance Groupe ainsi que les Commissaires aux comptes pour examiner avec eux leurs plans d'actions respectifs et les suites qui leur seront données, ainsi que les comptes semestriels et annuels, et les conditions de clôture des comptes.

Comité des rémunérations

En 2006, le Comité des rémunérations était composé de deux membres, Jens Heimburger et Douglas Land.

Le Comité s'est réuni trois fois en 2006.

Les critères pris en compte pour établir les rémunérations des principaux dirigeants sont identiques à ceux de l'année précédente, à savoir :

- rémunération totale (y compris les primes) des principaux dirigeants (Jean-Yves Hardy, Jean-Claude Turri, Olivier Cavrel) dans la fourchette des rémunérations des dirigeants de sociétés cotées équivalentes (salaires fixes constatés de 150.000 à 300.000 euros hors charges sociales), soit une fourchette de 225 000 à 450 000 euros en cout total pour une entreprise française.
- établissement d'objectifs chiffrés semestriels et annuels liés à la performance de l'entreprise pour mesurer l'obtention de la part variable.

2. POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL

Les dispositions de l'article L. 225-51-1 du Code de commerce permettent au Conseil d'administration de choisir entre une Direction générale de la société assurée, sous la responsabilité du Conseil d'administration, soit par le Président du Conseil d'administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'administration et portant le titre de Directeur général.

Valtech SA a décidé en 2001 de continuer à faire cumuler les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général à la même personne physique.

Par ailleurs, les statuts ne prévoient aucune restriction aux pouvoirs du Directeur général ou des Directeurs généraux délégués.

Nous vous rappelons que Jean-Yves Hardy est Président Directeur Général de la Société. Sur 2006 et jusqu'en mars 2007, il était assisté d'Olivier Cavrel en tant que directeur général délégué. En mars 2007, ce dernier mandat a été confié à Jonatha Poole.

Toutefois, comme indiqué dans le rapport de gestion, d'un point de vue opérationnel :

- Jonathan Poole, ancien directeur général de Valtech UK a pris la direction opérationnelle et financière du groupe en tant que Directeur exécutif (CEO) du groupe.
- Lars Bladt, ancien directeur général de Valtech Danemark, a été nommé en qualité de Directeur opérationnel (COO) du groupe, sous la direction de Jonathan Poole.
- Olivier Cavrel a quitté sa fonction de Directeur opérationnel (COO) du groupe pour devenir à temps plein Directeur exécutif (CEO) de Valtech India. Il est installé de façon permanente à Bangalore depuis août 2006.
- Andy Stephens, ancien directeur financier au Royaume-Uni, a pris la fonction de Directeur financier (CFO) du groupe.

3. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE AU SEIN DU GROUPE VALTECH

Le contrôle interne est un processus mis en œuvre par la direction financière du groupe, la direction générale et le personnel de l'entreprise, destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation d'objectifs entrant dans les catégories suivantes :

- gestion des opérations dans le respect des règles internes du groupe,
- fiabilité des informations financières,
- conformité aux lois et réglementations en vigueur.

Couvrant l'ensemble des activités du groupe, le dispositif de contrôle interne de Valtech a pour objectif de donner une vision globale et fiable des risques latents de chaque opération.

Il y a lieu de souligner qu'un système de contrôle interne conçu pour répondre aux objectifs décrits ci-dessus ne donne cependant pas la certitude que les objectifs fixés sont atteints et ce, en raison des limites inhérentes au fonctionnement de toute procédure.

3.1 L'environnement de contrôle

Au sein du groupe Valtech, un ensemble de règles d'organisation contribue à l'efficacité du contrôle interne.

Le contrôle financier du groupe : cette équipe, dirigée par le Directeur financier du groupe (*Group Chief Financial Officer*), est indépendante des opérations quotidiennes locales. Basée à Londres, cette fonction a pour mission de collecter, consolider et analyser les résultats financiers (ainsi que d'autres chiffres de performance clés) de chaque filiale du groupe. Cette équipe réalise également des procédures d'audit interne sélectif afin de veiller à la cohérence des données fournies et au respect des règles de la Société.

La communication financière : basée à Paris, sous la direction de Jean-Yves Hardy, elle a pour mission de communiquer les informations financières, de planifier le calendrier des communications, d'informer les initiés les périodes d'interdiction de transactions boursières sur le titre Valtech, de communiquer les prévisions préparées par le groupe avec l'aval du Conseil d'administration.

Les comités de pilotage (trimestriel) : chaque filiale de Valtech est supervisée par un des administrateurs de Valtech SA à travers un comité de pilotage qui inclut les responsables opérationnels de ces filiales. Les comités de pilotage ont pour but d'anticiper et de communiquer les risques identifiables dans chaque opération au niveau du comité stratégique du Conseil d'administration et de la direction financière.

Au-delà du contrôle effectué par le Conseil d'administration et les différents comités du Conseil, il revient aux administrateurs de chaque filiale et à leurs contrôleurs de gestion sur chaque site de veiller à ce que le contrôle soit approprié et appliqué ainsi que de faire remonter les points sensibles au Conseil d'administration.

Les missions effectuées aident le groupe à maintenir un dispositif de contrôle approprié en évaluant son efficacité et son efficacité et en encourageant son amélioration continue. Sur la base des résultats de l'évaluation des risques, l'audit interne apprécie la pertinence et l'efficacité du dispositif de contrôle interne en mesurant la fiabilité et l'intégrité des informations financières et opérationnelles, l'efficacité des opérations, le respect des lois, règlements et contrats.

3.2 Les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Le contrôle interne de l'information comptable et financière s'organise autour des éléments clés suivants :

- le « reporting » mensuel, ainsi qu'un arrêté comptable mensuel complet ;
- Revues trimestrielles des prévisions ;
- Le suivi de trésorerie hebdomadaire, ainsi que les prévisions mensuelles s'y rapportant ;
- le référentiel et les méthodes comptables communs au sein du groupe.

3.2.1 Le « reporting » comptable et de gestion unifié

Toutes les entités du groupe s'inscrivent dans le cycle de gestion et de pilotage du groupe qui comporte les composantes suivantes.

3.2.1.1 Le « reporting » mensuel

Toutes les entités du groupe fournissent les éléments financiers suivants dans un délai de 10 jours ouvrés suivant la fin du mois :

- compte de résultat
- état exhaustif des créances clients
- état des facturations inter sociétés au sein du groupe
- suivi des indicateurs de mesure de la performance sur 15 métriques

3.2.1.2 Le processus budgétaire et les révisions des prévisions

Le Groupe a récemment opté pour une procédure de revue trimestrielle des -prévisions. L'équipe dirigeante du pays concerné peut ainsi adopter une approche stratégique plus réfléchie lors de la communication des prévisions. La revue des prévisions est soumise quelque temps avant les réunions trimestrielles du Conseil, afin de permettre une meilleure prise en compte des chiffres consolidés.

3.2.1.3 Le suivi hebdomadaire des mouvements de trésorerie

Toutes les entités du groupe fournissent un état des mouvements de trésorerie (entrées, sorties, situation de trésorerie) sur une base hebdomadaire.

Le rapprochement des informations comptables et des données prévisionnelles, associé à l'analyse mensuelle à chaque niveau de l'organisation du groupe, contribue à la qualité et à la fiabilité des informations produites.

3.2.2 Le référentiel et les méthodes comptables communs au sein du groupe

Pour le processus d'élaboration des comptes consolidés prévisionnels et réalisés, le groupe a retenu le principe d'unification, ce qui induit :

- l'homogénéité du référentiel, des méthodes comptables et des règles de consolidation,
- la normalisation des formats de restitution,
- l'utilisation d'un outil informatique (Frango) de consolidation commun au groupe.

Le groupe dispose d'un référentiel unique qui normalise l'ensemble des rubriques des « reporting » consolidés dans Frango, y compris pour les engagements hors bilan. Ce référentiel est placé sous la responsabilité de la direction financière du groupe qui en assure l'évolution et la maintenance. Toutes les entités consolidées du groupe ont adopté ce référentiel. Il convient de rappeler que le groupe Valtech établit des comptes consolidés selon les normes IFRS.

Les liasses de consolidation sont établies selon les principes comptables locaux et intègrent des retraitements d'homogénéité pour respecter les normes du groupe.

Des notes d'instruction de la direction financière précisant le processus et le calendrier d'arrêté pour chaque clôture sont diffusés au sein du groupe. Chaque filiale décline ces processus et ces calendriers au niveau de leur organisation.

3.2.3 La planification des procédures d'arrêté comptable

- Afin de raccourcir les délais de clôture comptable, le groupe Valtech a engagé un programme pour mieux formaliser et planifier les procédures d'arrêté. Les filiales soumettent leurs résultats dans un délai de 10 jours ouvrables avant la fin de chaque mois, au moyen des modèles standard et selon un calendrier fourni au titre de l'exercice complet. Ces données font l'objet d'une révision, d'une remise en question et d'une intégration par l'équipe financière du Groupe à Londres en vue d'un contrôle mensuel par le Conseil.
- La planification des actions de coordination entre les différentes divisions et fonctions du groupe, l'amélioration de la qualité des prévisions chiffrées et la maîtrise croissante des processus financiers, l'anticipation et l'accélération du processus d'arrêté comptable ont été autant de facteurs essentiels des progrès réalisés par le groupe dans l'arrêté des comptes.

4. NORMES IFRS

Les résultats de Valtech sont établis selon les normes internationales de communication financière (IFRS) et le Groupe a pleinement opté pour cette méthode comptable en 2004. Les filiales individuelles ont recours aux principes comptables généralement reconnus (GAAP) et tout ajustement nécessaire aux normes IFRS est effectué par l'équipe financière du Groupe à Londres.

Jean-Yves Hardy
Le Président du Conseil d'administration